

[Text]

We don't want any part of a reserve system. What we want and are prepared to do, and we've indicated this to the federal government, is we'll go into a comprehensive claim based on the same deal as the Inuit, the Inuvialuit, and all our other aboriginal friends have done. Just give us that same opportunity.

They came back and said well first of all, we have to deal with the Indians. We asked why. They said the outstanding land issues. I said the land in the western part of the territories is just as much land to the Métis as it is to the Indian. This myth that it's their land is bullshit, and that's a fact.

We've been waiting for a process in the western territory for the Métis as Métis. No matter who we go to. . . if we go to Indian Affairs they say we have to go deal with FPRO; if we go to FPRO they say we have to go deal with Indian Affairs. It's a waiting game.

We've been told by officials from the government that they're waiting to see what happens. They say the Dene don't really know what they want. As soon as they see that treaty land entitlement is going to be no good for them, they'll jump back into the regional claims process, joint Métis-Dene.

They're not reading the cards right, these people. The Dene are serious. We respect their wishes. We support their wishes to go for their treaty land entitlement. But don't hold us back as Métis from allowing us into a process.

The housing issues in the territories are a little different from south of 60, because they're run differently, so I won't get into the specifics there. Jack asked about health and social programs. The reality in the Northwest Territories, as in south of 60, is that the Métis are treated differently. There are certain rights pertaining to health, pertaining to social, pertaining to education, pertaining to economics, and the list goes on and on, that we, as Métis people, cannot access.

• 1045

There's this myth out there that Indian people, since 1939 and the Baker Lake case. . . It was 1939 when the Inuit came under section 91.24 and these two aboriginal groups got access to federal funding that we don't have. It's a great injustice. We've been harping on this government. We've been harping at this committee. Most of the stuff I've said you could probably say back to me, you've heard it so many times. But nothing's changed. Nothing's changed.

The federal government of the day can enter into a land claims process with the Métis Nation of the Northwest Territories tomorrow if it has the political will to do it. I leave it at that.

The Chairman: Thank you, Mr. Anawak. Time moves along so quickly when you have a five-minute introduction to your question. Mr. Skelly.

Mr. Skelly (Comox—Alberni): Thanks very much, and also thanks to the Métis people for another articulate, well-presented, well-documented brief. In spite of your concern about having to appear before this committee so often, you've always been pretty helpful to the committee and pretty helpful to its reports. I guess in many cases we get the same response from government as you do, and it's pretty frustrating.

[Translation]

Nous ne désirons aucun système de réserves. Voici ce que nous voulons et ce que nous sommes prêts à faire, comme nous l'avons signalé au gouvernement fédéral: nous entreprendrons des revendications globales fondées sur la même entente que les Inuit, les Inuvialuit, et tous nos autres amis autochtones. Donnez-nous simplement la même chance qu'à eux.

Le gouvernement nous a dit de transiger d'abord avec les Indiens. Nous lui en avons demandé la raison. Il nous a répondu que des questions territoriales étaient encore en suspens. J'ai fait observer que les terres de l'ouest des territoires appartiennent autant aux Métis qu'aux Indiens. C'est de la foutaise de dire qu'il s'agit de leurs terres.

Nous attendons un processus dans le territoire de l'ouest qui reconnaîtra les Métis comme Métis. Peu importe à qui nous nous adressons. . . si nous rencontrons les Affaires indiennes, on nous dit d'aller au BRFP; si nous allons au BRFP, on nous dit d'aller voir les Affaires indiennes. On se renvoie la balle.

Des fonctionnaires nous ont dit qu'ils attendaient de voir ce qui allait se passer. Ils avancent que les Dénés ne savent pas vraiment ce qu'ils veulent. Dès qu'ils s'apercevront que les droits territoriaux conférés par traité ne leur rapporteront rien, ils se tourneront vers le processus de revendications régionales entre les Métis et les Dénés.

Ils ne comprennent pas la situation. Les Dénés sont sérieux. Nous respectons leurs vœux. Nous appuyons leur désir d'obtenir des droits territoriaux conférés par traité. Mais ne nous empêchez pas de prendre part au processus parce que nous sommes Métis.

Les questions du logement dans les territoires sont un peu différentes de celles qu'on connaît au sud du 60^e parallèle, parce qu'elles sont gérées autrement. Je vous épargnerai donc les détails. Jack a posé des questions au sujet des programmes sociaux et de santé. Les Métis sont traités différemment, c'est un fait, dans les Territoires du Nord-Ouest et au sud du 60^e parallèle. Il existe certains droits liés à la santé, aux services sociaux, à l'éducation, à l'économie et autres auxquels nous, les Métis, n'avons pas accès.

Selon un certain mythe, les Indiens, depuis 1939 et l'affaire du lac Baker. . . C'est en 1939 que les Inuit sont tombés sous le coup de paragraphe 91(24) et que ces deux groupes autochtones ont obtenu un accès que nous n'avons pas au financement fédéral. C'est une grave injustice. Nous n'avons pas laissé le moindre répit au gouvernement. Ni à votre comité, d'ailleurs. Vous pourriez sans doute me répéter la plupart des propos que je vous ai tenus, pour les avoir entendus tant de fois. Mais rien n'a changé. Rien du tout.

Le gouvernement fédéral du jour peut d'ores et déjà se lancer dans un processus de revendications territoriales avec la nation métisse des Territoires du Nord-Ouest si la volonté politique y est. Voilà.

Le président: Merci, monsieur Anawak. Le temps file tellement vite lorsqu'on fait précéder sa question d'un préambule de cinq minutes. Monsieur Skelly.

M. Skelly (Comox—Alberni): Merci beaucoup, et merci aussi aux Métis pour un autre mémoire clair, bien présenté et bien documenté. Vous trouvez peut-être anormal d'avoir à comparaître si souvent devant notre comité, mais vous avez toujours été très utiles pour notre comité et pour ses rapports. Dans bien des cas, le gouvernement nous donne la même réponse qu'à vous, et c'est assez frustrant.